

être nommé dans l'Almanach de la ville pour 1771. L'archevêque s'est plaint d'avoir un historiographe de son église à son insu et sans son approbation. Il a envoyé chercher de La Roche, imprimeur, et lui a défendu de donner à l'abbé Monjais cette qualité. De La Roche a allégué l'ordre des comtes ; on croit qu'il obéira à l'archevêque, à la grande mortification des comtes, qui s'étaient flattés d'avoir une distinction réservée aux souverains.

Mort de M. de Boissieu, le médecin (1).

1771.

21 *Décembre*. — M. Le Texier s'est fait faire chez lui un cabinet si voluptueux, orné de peintures, de figures et d'emblèmes si galants, que toute la ville et les dames surtout s'empressent d'aller le voir. Il s'y donne des déjeûners délicieux, il s'y fait des parties fines ; en un mot, c'est la réunion de tous les plaisirs, et la satisfaction de tous les goûts.

Le plan de Perrache a été enregistré au Conseil supérieur. Douze cents ouvriers commenceront à travailler le mois prochain.

1772.

9 *Mars*. — Le 4 de ce mois, le sieur Guyot, notaire, devait être mis en possession de la maison des P. Célestins. Les bâtiments qui donnent sur le quai sont destinés au Conseil supérieur ; ceux de derrière sont réservés pour le séminaire de Saint-Charles, dont les prêtres desserviront l'église érigée en succursale de Saint-Nizier. On donne à chaque religieux douze cents livres de rente viagère, à la charge de se retirer dans toute autre communauté qu'ils choisiront. Sur les biens de cet ordre détruit, on prend trois mille livres de rente pour le séminaire de Saint-Pothin. Diverses circonstances ont empêché le sieur Guyot de réaliser cette prise de possession.

(1) Barthélemy Camille de Boissieu, médecin, né à Lyon, en 1734, fils de Jacques de Boissieu et d'Antoinette Vialis, père du célèbre graveur Jean-Jacques de Boissieu.